

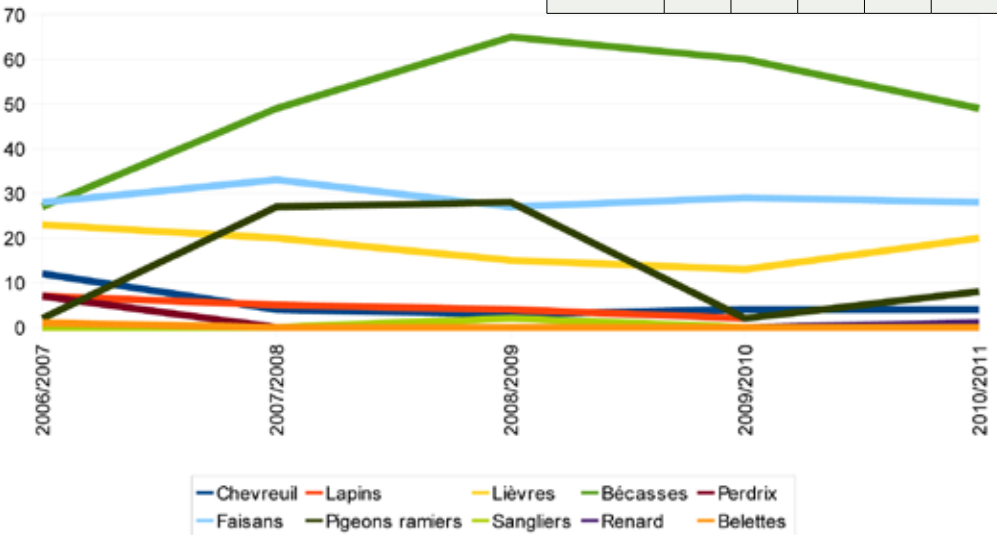
Gestion du Parc

Bilan de la saison de chasse 2010/2011

Dans le cadre du suivi de la biodiversité sur le Parc Paysager d'Activités de Landacres, les propriétaires de baux de chasse dressent annuellement un état du gibier chassé durant la saison écoulée et le transmettent à la CAB.

Il n'y a pas de changement notable dans le comptage des différentes espèces comme le montre ce comparatif sur les cinq dernières années :

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Chevreuil	12	4	3	4	4
Lapins	7	5	4	2	8
Lièvres	23	20	15	13	20
Bécasses	27	49	65	60	49
Perdrix	7	0	0	0	0
Faisans	28	33	27	29	28
Pigeons ramiers	2	27	28	2	8
Sangliers	0	0	2	0	0
Renard	1	0	0	0	1
Belettes	1	0	0	0	0





Audit interne de renouvellement

Le 6 mai dernier, un audit interne de renouvellement de la norme ISO 14 001 du Parc de Landacres a été réalisé par l'association PALME qui avait délégué Gwenola Leteste de la Communauté d'agglomération du Douaisis et Thibaud PROST du GIS des SEM de Franche Comté.

Les auditeurs ont relevé trois non-conformités par rapport à la norme : certains points ne sont pas abordés en revue de direction, le tableau des responsabilités et autorités manquent de clarté et la veille réglementaire demande quelques améliorations (évaluation, identification des autres exigences locales...). Ces points devront être retravaillés en vue du prochain audit ex-

terne qui se tiendra au troisième trimestre 2011.

Par ailleurs, les auditeurs ont tenu à souligner les points forts de la démarche boulonnaise :

- forte volonté de préserver la certification ISO 14 001
- mobilisation de l'ensemble du personnel
- exemplaire qualité paysagère du parc
- très bonne gestion de la biodiversité
- tableau de bord très riche d'informations sur le suivi du parc
- large diffusion des documents (élus, partenaires, entreprises implantées...)
- outils de communication externe de qualité
- bonne dynamique de commercialisation

Cellule de crise "Gens du Voyage"

A l'approche de la saison estivale et tout comme cela a pu être fait en 2010, Monsieur Pochet, Vice-Président en charge du SME, a souhaité que l'on puisse anticiper l'arrivée éventuelle de gens du voyage sur le Parc Paysager d'Activités de Landacres. Ainsi, le 23 mai dernier, les entreprises du parc, les élus concernés, les représentants des services de l'Etat et les services de la CAB se sont réunis afin d'envisager les mesures préventives à mettre en place.

Monsieur Pochet a tout d'abord tiré un bilan de l'été précédent en soulignant l'efficacité des services de l'Etat et de la CAB dont la réactivité a permis de mettre fin rapidement à l'occupation du Parc en juin 2010 et dissuader d'autres occupations sur cette saison estivale.

Il a été décidé de remettre en place une

veille par le biais du service habitat de la CAB qui contactera, y compris les week-end et jours fériés le cas échéant, tous les acteurs afin qu'ils puissent être avertis le plus rapidement possible d'une occupation du Parc et prendre les mesures qui s'imposent.

Les services de la Sous-Préfecture et la Gendarmerie ont fait apparaître l'importance de mettre en place des 'moyens physiques' de dissuasion tels que l'aménagement de talus encore la pose d'enrochements afin de rendre l'accès au Parc plus difficile. Monsieur Pochet et les services de la CAB ont indiqué que ces mesures étaient souvent peu efficaces, que la superficie à traiter serait trop importante et le coût élevé. Une mesure de dissuasion sur les terrains occupés par le passé a cependant été retenue, les services de l'Etat s'engagent en contrepartie à faire diligence pour évacuer les lieux.



Informations générales

Rencontre avec la Communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe

Ce mercredi 22 juin, une rencontre entre des agents de la CAB et de la Communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe a été organisée sur le Parc de Landacres. Lors de cette visite, l'ensemble des atouts du Parc a été présenté : du dynamisme de ses entreprises à la qualité paysagère du site. Souhaitant s'inspirer des bonnes expériences en matière d'aménagement de parcs d'activités, nos homologues normands ont pu prendre connaissance du fonctionnement de l'Association Syndicale de Landacres qui a en charge l'entretien des espaces verts publics et privés. A travers cette rencontre, il a été souligné que le savoir-faire de la CAB en matière de gestion différenciée s'accompagnait d'un engagement sans faille des entreprises, cette synergie étant gage de réussite.

Assemblée générale de l'Association Syndicale de Landacres

La dernière assemblée générale de l'association syndicale de Landacres s'est tenue le 24 juin en mairie d'Hesdin-l'Abbé sous la présidence de Didier Le Tétour. Cette rencontre a permis d'évoquer l'ensemble des prestations, en matière d'entretien des espaces verts, pour l'année 2010 et le début de l'année 2011. L'AG a validé par ailleurs le budget prévisionnel de l'année 2011 pour lequel les entreprises ont reçu une demande de premier versement au mois de juin. Enfin, suite à une réorganisation des services de la CAB, c'est désormais Marie-Lise Bernard qui assurera le suivi administratif et financier de l'ASL de Landacres, fonction qu'elle exerce déjà au sein de l'association syndicale de Garromanche.





Inauguration de la société HYDRELIS

Le 30 mai dernier, la société HYDRELIS, qui a débuté ses activités dans la pépinière d'entreprises Créamanche gérée par la CAB, a organisé l'inauguration des ses locaux au sein de l'atelier-relais de la CAB. Créée en 2007, la société, dirigée par Monsieur Thierry Sartorius, est spécialisée dans le clip flow, système permettant de couper l'eau quand une anomalie de débit est détectée sur le réseau et dans le check flow permettant la surveillance et la gestion des consommations d'eau.

<http://hydrelis.fr/>

Contact tél : 03 21 83 80 77

Société de transports Allan : avancée des travaux

Les travaux d'implantation de la société de transports Allan avancent bien. Comme vous avez pu vous en apercevoir, les murs des bureaux et de l'entrepôt de la société sont aujourd'hui sortis de terre. C'est à l'automne prochain que l'entreprise pourra démarrer son activité au sein du Parc de Landacres

Contact tél : 03 21 91 72 76



La Lettre de Landacres

N°53 Août 2011

Rédaction : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Maquette : Service communication CAB

Contact : Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél : 03 21 10 36 30 / Fax : 03 21 10 36 06 / E-mail : economie@agglo-boulonnais.fr

www.agglo-boulonnais.fr